

PressurePlus: traitement naturel du bois en 1 étape pour tous les types de bois traités; disponible dans les teintes de bois naturel et délavé. Conçu pour améliorer la stabilité dimensionnelle et la performance globale du bois traité.

AVANTAGES

- Transforme le bois vert traité sous pression en un beau bois naturel ou gris délavé.
- Rehausse la teinte naturelle du bois brun traité sous pression ou le transforme en une belle teinte gris délavé.
- Améliore le bois d'œuvre traité sous pression de couleur grise
- Application en 1 étape facile
- Conforme quant aux COV
- Écologique
- Translucide
- Idéal pour les surfaces en bois traité nouvelles ou existantes
- Protège en profondeur
- Réduit l'absorption d'eau
- Réduit le gonflement du bois
- Hydrofuge, perméable à l'air
- Résistant aux rayons UV
- Prêt à l'emploi
- Nettoyer à l'eau et au savon

IMPORTANT

Les fiches technique sont basées sur des conditions de travail « idéales. » À cause de la variabilité du bois et des conditions environnementales variées, il est fortement recommandé à l'utilisateur pour déterminer si les conditions d'application, le produit de revêtement et les techniques employées conviennent à l'obtention du résultat souhaité. Veuillez voir les conditions de vente.

UTILISATIONS

- Surfaces de bois horizontales et verticales
- Terrasses, balcons et clôtures
- Nouveaux et anciens bois traités

CARACTÉRISTIQUES

- Apparence.....Regular, Light ou Gray
- Coloris.....Transparent
- Odeur.....Faible odeur
- État.....Liquide
- Densité spécifique.....1.00
- Densité.....8.3
- pH (approximatif).....9-9.5
- Viscosité.....15-18 secondes Z #2
- Solvants.....Aucun
- Point de congélation.....-1°C (31°F)
- Diluant.....Eau
- Nettoyage.....Eau
- Temps de séchage à 20°C (68°F) 18% M.C.....24 Heures
- Temps de séchage entre les couches à 20°C (68°F)..12-24 Heures
- Couverture selon pénétration.....250-350 pi2/ US Gal
- Temps de séchage prolongé en cas d'humidité élevée ou basse température
- Préserver du gel
- COV (g/L).....Actuel 48 g/L | Réglementaire 212 g/L

FORMATS

- Disponible en contenants de 1 gallon US.

PRÉPARATION

LA PRÉPARATION EST ESSENTIELLE À LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET

- Inspecter les surfaces de bois afin de détecter tout défaut et effectuer les réparations nécessaires.
- Utiliser le nettoyant Sansin et/ou nettoyer la surface à l'eau claire à l'aide d'une laveuse à pression de 3000 psi Minimum. Faites attention de ne pas éroder la surface.
- Pour de meilleurs résultats et une surface plus lisse, poncer la surface avec un papier abrasif de calibre 60-80 en utilisant une ponceuse orbitale.
- Terminer par un puissant nettoyage, passer l'aspirateur ou un jet d'air comprimé. La surface doit être propre, exempt de saleté, poussière, graisse, cire ou tout autre enduit.



LAVEUSE À PRESSION DE 3000 PSI MINIMUM



PAPIER ABRASIF CALIBRE 60-80

MÉTHODE D'APPLICATION

- Toujours imbibier la surface au point de saturation
- Par trempage
- Au pinceau
- À l'éponge
- Vaporiser – à main ou pulvérisation automatisée (basse pression ou sans air)

PROCÉDURE D'UTILISATION

- Bien mélanger avant et pendant l'application.
- Essayer le produit sur une petite surface pour vous assurer que la pénétration et la couleur sont adéquates
- Appliquer dans les conditions idéales de température et d'humidité soit : 21°C (70°F) et environ 50% d'humidité relative.
- Ne pas appliquer lorsque des précipitations sont prévues ou s'il y a un risque de gel.
- Saturer la surface du bois (5-6 mils humide).
- Ne pas appliquer sur le bois s'il est chaud au toucher.
- Vérifier continuellement la surface ; broser toutes les flaques et les coulures.
- Toujours lire les indication d'utilisation fournies avant de commencer tout projet.

Pressure +Plus™



Pressure +Plus™



Pressure +Plus™ Light™



Pressure +Plus™ Gray™





ENTRETIEN

Les surfaces horizontales et verticales nécessitent un entretien à tous les 2-4 ans. L'entretien est nécessaire lorsque la surface montre des signes d'usure tels que la décoloration ou une grande absorption d'humidité. Entretien de votre bois sur une base régulière lui permettra de conserver sa couleur à long terme, de maintenir une stabilité dimensionnelle exceptionnelle et de garder son pouvoir hydrofuge. Périodiquement, laver votre bois à l'aide d'une laveuse à pression et/ou utiliser Sansin Multi-Wash pour éliminer la saleté et les résidus. La fréquence de l'entretien dépendra de la qualité de la préparation, de l'application et du niveau d'exposition de la surface. Si la décoloration ou la dégradation est évidente, préparer le bois en utilisant une laveuse à pression pour nettoyer légèrement la surface et/ou utiliser Sansin Multi-Wash. Ensuite, réappliquer une couche Pressure Plus selon la procédure d'utilisation. L'exposition, et le choix de couleur affecteront la performance du traitement.

ENTREPOSAGE

Une fois ouvert, dans des conditions idéales, la durée de vie du produit est de 18 mois. Entreposer à une température variant entre 50° F (10° C) et 86° F (30° C). Garder le contenant bien fermé.

SÉCURITÉ

Voir la fiche signalétique.

MISE EN GARDE

Garder loin de la portée des enfants. Si ingéré, boire deux verres de lait ou d'eau chaude. Ne pas faire vomir. Contacter le médecin immédiatement. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Enlever avec du savon et de l'eau. Éviter de respirer toute vapeur ou émanation. Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH/MSHA.

L'information contenue dans ce document est donnée en toute bonne foi et au meilleur de nos connaissances. L'utilisation du produit est hors de contrôle de la compagnie The Sansin Corporation et aucune garantie, exprimée ou tacite ne peut être faite si le produit n'est pas utilisé selon les directives d'utilisation. La compagnie The Sansin Corporation n'assurera aucune responsabilité par rapport aux blessures, pertes ou dommages en rapport avec son utilisation. L'information contenue dans ce document ne doit en aucun cas se prévaloir, au test préalable, qui seul peut garantir que le produit convient à l'utilisation attendue. Avant d'utiliser tout produit, lire son étiquette.

CONDITIONS DE VENTE

La seule obligation du fabricant et du vendeur consiste à remplacer le volume de produit Sansin reconnu comme défectueux. Une preuve d'achat est exigée. Le vendeur et le fabricant ne peuvent être tenus responsables des pertes ou des dégâts occasionnés par l'utilisation et/ou la manipulation de ce produit. Tous les frais de main-d'œuvre sont expressément exclus. Avant toute application, l'utilisateur doit vérifier si ce produit convient à l'utilisation prévue. L'ensemble des risques et des responsabilités à cet égard lui incombe. Cette garantie tient expressément lieu de tous autres droits, garanties, conditions et recours, explicites ou implicites, y compris mais sans se limiter à toute garantie implicite ou condition de qualité marchande, toute adaptation dans un but particulier, et toute garantie ou condition attribuable au traitement des affaires, aux coutumes ou aux usages commerciaux. Dans le cas où un distributeur ou un vendeur de ce produit présenterait des garanties ou des recours différents de ceux proposés par Sansin, alors Sansin décline toute responsabilité relative à ces garanties et recours.